

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE-ET-MARNE

SOUS-DIRECTION OPERATIONS, PREVISION, PREVENTION
SOUS-DIRECTION ADMINISTRATION FINANCES
SOUS-DIRECTION PILOTAGE, SYSTEMES D'INFORMATION ET INNOVATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 13 AVRIL 2026

P.V. n° 145
Dossier n° 4

Objet : Convention de coopération relative à l'exploitation opérationnelle du système d'information et de commandement unifié des services d'incendie et de secours et de la sécurité civile « NexSIS 18-112 »

DÉLIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1424-29,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne concernant la convention de coopération relative à l'exploitation opérationnelle du système d'information et de commandement unifié des services d'incendie et de secours et de la sécurité civile « NexSIS 18-112 »,

Décide à l'unanimité,

- **De m'autoriser à signer la convention entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne et l'agence du numérique de la sécurité civile, sous réserve de confirmation des montants présentés en annexe 1,**
- **D'approuver le plan pluriannuel de financement de l'exploitation de « NexSIS 18-112 » figurant en annexe 1 de la délibération liée à ce mémoire ;**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-287708317-20260413-PV145-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2026

- **De donner délégation au Conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours pour approuver les montants en cas de modification des sommes indiquées à l'annexe 1 de ce mémoire.**

A Melun, le lundi 13 avril 2026



La présidente du conseil d'administration
Isoline GARREAU